

## REGLEMENT DU CONCOURS

### Art.1 : Présentation générale

Ce concours est organisé par Dulala, partenaire du réseau Kamilala afin d'encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité de langues à travers la création des planches d'un Kamishibaï plurilingue en partenariat avec **MEDIATHEEK FRANS (Médiathèque pour le français)** gérée par l'Alliance Française Oost-Vlaanderen. Le thème du concours pour 2025/2026 est « **Lorsque je ferme les yeux...** ».

### Art.2 : A qui s'adresse le Concours ?

Le concours est ouvert à toutes les structures éducatives accueillant des enfants de 3 à 16 ans (écoles maternelles et élémentaires, écoles secondaires, centres de loisirs, bibliothèques, associations culturelles...) basées sur le territoire des Communautés linguistiques non francophones de Belgique et aux Pays-Bas.

**Les enfants doivent être au cœur du processus de création** accompagnés par leurs encadrant·es.

Un seul kamishibaï sera accepté par groupe ou classe participant·e.

Le nombre de groupes candidats est limité à 60. Les candidatures sont retenues par ordre d'inscription (à réaliser jusqu'au vendredi 28 novembre 2025).

### Art.3 : Les planches et la vidéo

Le format des planches est le suivant : **37 x 27,5** cm (format standard, légèrement inférieur au format A3). *Vous pouvez donc imprimer votre kamishibaï sur un format A3 puis découper les marges.*

Le kamishibaï doit être composé (couverture comprise) de 8 à 14 planches. Les kamishibaïs de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.

L'histoire doit se présenter selon le principe du kamishibaï : sur le recto des planches, une illustration, sur le verso des planches, le texte de l'histoire.

La technique est libre pour **les illustrations** (peinture, feutre, crayons, collages, photos...).

**Le texte** tapé à l'ordinateur doit être concis. Pour donner un ordre d'idées, prévoir entre 1 et 8 lignes en police 16 par planche.

Toutes les formes narratives sont acceptées.

En plus des planches, vous envoyez une vidéo du kamishibai raconté par les enfants.

#### Art.4 : Les langues

**Au moins quatre langues** doivent être présentes dans l'histoire, dont le français. La narration principale peut se faire en français, en néerlandais (préciser à l'inscription) ; si la narration est en néerlandais, il faut qu'une des trois ou plus autres langues **soit le français**. Le kamishibai plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes ! Votre choix se fera peut-être en fonction des langues et des variétés connues dans la classe. Langues régionales, langues étrangères, dialectes et variétés locales de langues sont toutes acceptées.

La diversité des langues peut apparaître dans le texte, mais aussi dans les illustrations, de différentes façons :

- La narration peut se faire en français, et les dialogues dans différentes langues (chaque personnage peut parler une langue différente)
- La narration peut se faire en français et contient elle-même différentes langues (onomatopées, comptines, mots clés de l'intrigue, etc., peuvent apparaître dans d'autres langues)
- **Il est important que le récit permette la compréhension de l'ensemble de ces langues** (même si l'on n'est pas locuteur de la langue) soit grâce à l'intercompréhension (mots transparents par rapport au français), ou grâce à une traduction ou reformulation à l'intérieur de la narration.

Attention, il ne s'agit pas de traduire le même texte dans différentes langues. L'alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité de pratiques plurilingues ou plurilinguistiques.

Chaque mot ou phrase dans une autre langue que le français devra être :

- traduit·e sur la même planche (en bas de page) ;
- accompagné·e de sa prononciation entre crochets (exemple : « Abuelo » se prononce [Abouélo]) et accompagné·e du nom de la langue utilisée.

#### Art. 5 : Réception des kamishibais

**Le kamishibai devra être scanné et envoyé au format pdf en un seul fichier** par mail à l'adresse [bib@af-ovl.be](mailto:bib@af-ovl.be) **avant le mardi 31 mars 2026**. Les vidéos sont envoyées **au format mp4**. La durée ne doit pas dépasser 5 minutes. Si les fichiers sont trop volumineux pour un envoi par mail, vous pouvez utiliser la **plateforme WeTransfer**.

La personne encadrante et responsable du projet pédagogique devra remplir son **carnet de Bord en ligne** (lien fourni dans le courriel d'accusé de réception de l'inscription). Les données du carnet de bord pourront être traitées par DULALA afin d'étudier l'impact pédagogique du concours. Aussi, DULALA s'engage à ne pas diffuser les données brutes des carnets de bord telles qu'elles auront été recueillies.

L'Alliance Française Oost-Vlaanderen et KAMILALA diffusent les histoires gagnantes. En cas de victoire, un formulaire d'autorisation de droit à l'image est à compléter, signer et à transmettre à l'Alliance Française Oost-Vlaanderen.

#### **Art. 6 : Le Jury**

Un jury composé d'artistes, pédagogues, linguistes, professionnels du livre et membres de la coopération linguistique et éducative en Belgique, analysera et évaluera chaque histoire à partir de plusieurs critères :

- \* respect de la dimension plurilingue de l'histoire
- \* place et utilisation des langues dans l'histoire
- \* diversité des statuts des langues et des systèmes d'écriture représentés
- \* construction de l'histoire et lien au thème de la 11<sup>e</sup> édition
- \* créativité dans les illustrations
- \* respect des contraintes techniques et caractéristiques du kamishibai (nombre de planches, format, longueur du texte, effets de défilement, etc.)

Un prix par catégorie sera attribué suite à la délibération du jury.

Les catégories sont les suivantes :

- 3-6 ans - Narration en français (maternelle)**
  - 3-6 ans - Narration en néerlandais (maternelle)**
  - 7-11 ans - Narration en français (primaire)**
  - 7-11 ans - Narration en néerlandais (primaire)**
  - 12-16 ans - Narration en français (secondaire)**
  - 12-16 ans - Narration en néerlandais (secondaire)**
- Ainsi qu'un « prix coup de cœur ».**

Les prix seront attribués à la fin du mois de mai 2026.

## Art. 7 : Droits d'auteur

En participant, le candidat s'engage à **céder à titre gratuit ses droits de reproduction et de représentation à la structure en charge de l'organisation du concours**. De cette manière, le candidat accepte que son kamishibaï soit intégré dans les outils de communication de réseau Kamilala (site internet et réseaux sociaux) ainsi que de son exploitation dans le cadre de ses activités de formation pour tous pays et pour la durée de protection conférée par le droit d'auteur.

De son côté, le réseau Kamilala s'engage à faire apparaître le nom de la structure/école, le nom de l'adulte référent, les noms des auteurs/illustrateurs.

En retour, pour toute diffusion du kamishibaï par les auteurs, devra être apportée la mention "réalisé dans le cadre du Concours Kamishibaï plurilingue de la Médiathèque pour le français de l'Alliance Française Oost-Vlaanderen et du réseau Kamilala ». Le logo du concours pourra également être apposé.

## Art. 8 : Publication

Les auteurs du kamishibaï gagnant acceptent que leur travail soit légèrement retouché (par exemple : densité de couleurs, format, amélioration d'une phrase...).

## Art. 9 : Adhésion au règlement

La participation au concours implique l'adhésion au présent règlement.

## Art. 10 : Organisateur du Concours

Ce concours est organisé par l'association belge Alliance Française Oost-Vlaanderen et s'inscrit dans un réseau international d'acteurs du plurilinguisme appelé Kamilala. Ce réseau est né en France à l'initiative de Dulala en charge de son animation.

## Art. 11 : Formation

Un webinar sera proposé durant le mois de novembre 2025, la présence des participants est très fortement conseillée.

## CALENDRIER

Pour participer au Concours Kamishibai plurilingue 2025-2026, voici la marche à suivre :

Inscrivez-vous en  
remplissant le formulaire  
d'inscription avant le :

Vendredi 28 novembre 2025

Un jury analysera vos  
travaux en :

Avril-mai 2026

Envoyez votre  
kamishibai plurilingue  
en version numérique  
avant le :

Mardi 31 mars 2026

Rendez-vous pour la  
remise des prix du  
concours (a priori) le :

Jeudi 28 mai 2026